

# **APPEL D'OFFRES DU PAF 2021-2022**

## **CAHIER DES CHARGES**

**Personnels enseignants, d'éducation  
et d'orientation du second degré**

## SOMMAIRE

AVANT-PROPOS .....	3
PROCESSUS ET CALENDRIER .....	4
ÉLÉMENTS DE CADRAGE .....	5
1. Le choix du type de candidature.....	5
2. Les formations interdegres (hors public PSY-EN).....	5
3. Les formations interdisciplinaires et transdisciplinaires .....	6
4. Les modalités à retenir .....	6
5. Les formations pendant les vacances scolaires des élèves .....	6
6. La rémunération des intervenants .....	6
7. Les coûts liés à la formation .....	8
8. Les formations qui n'entrent pas dans le cadre de l'appel d'offres .....	8
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PAR DOMAINE.....	9
1. Les domaines transversaux.....	9
2. Les domaines disciplinaires en collège et lycée général et technologique	14
3. Les domaines disciplinaires en lycée professionnel.....	20
SAISIE ET SUIVI DES OFFRES.....	22

## AVANT-PROPOS

L'appel d'offres du plan académique de formation 2021-2022 des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation est ouvert et accessible à tous les offreurs et partenaires internes et externes de l'académie.

Il vise à recueillir les propositions d'actions de formation qui seront étudiées, domaine par domaine, lors des commissions d'expertise pilotées par les responsables de domaine. Ces propositions doivent s'inscrire dans le cadre des orientations fixées par le [schéma directeur de la formation continue](#) et leur déclinaison académique. Chacun est invité pour déposer une offre à s'inspirer des axes et priorités présentés dans le document « offre globale de formation ».

Si les conditions de mise en œuvre des plans académiques de formation 2019-2020 et 2020-2021 ont été particulièrement difficiles dans le contexte de la crise sanitaire, elles ont également confirmé une formidable mobilisation des responsables de formation des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, des corps d'encadrement, des ingénieurs, formateurs de l'académie, partenaires et personnels en formation. Elles ont également initié le développement de nombreuses innovations en matière d'ingénierie de formation, d'adaptation, et d'accompagnement. Parmi ces dernières et au vu des bénéfices mis en évidence par les évaluations des formations, le recours à l'hybridation, l'utilisation et l'élaboration de parcours M@gistère, la personnalisation des parcours pour les personnels en formation -et notamment l'offre de formation déployée pendant les congés scolaires des élèves- le développement massif des formations d'initiative locale au sein des écoles et des établissements sont autant d'éléments qui seront appréciés dans le plan académique de formation 2021-2022.

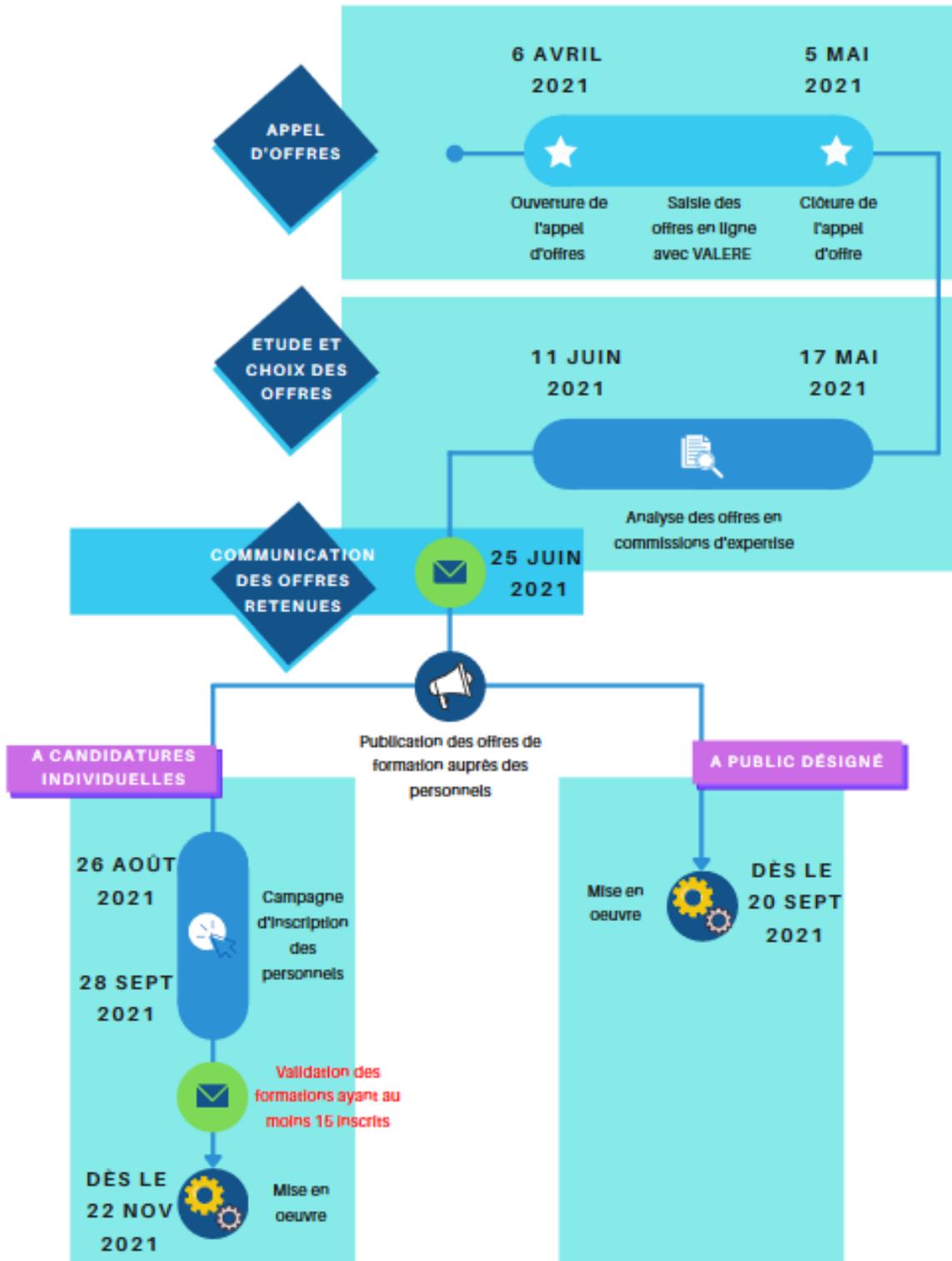
Les actions qui seront validées lors des commissions d'expertise feront partie intégrante de l'offre globale de formation proposée par l'académie de Lyon à la rentrée 2021. Il est proposé aux offreurs qui déposent pour la première fois de se rapprocher des responsables de domaine avant la saisie de l'offre afin de faciliter le travail des commissions d'expertise.

Attention : La délégation formation Innovation Expérimentation initie cette année de nouvelles modalités de dépôt des offres à l'aide de la plateforme « Valère/Colibri ».

Didier QUEF

Délégué académique à la formation des personnels  
à l'innovation, à l'expérimentation

# PROCESSUS ET CALENDRIER



## ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Une enveloppe de journées stagiaires (JST) est attribuée à chaque domaine et doit permettre de couvrir trois types de formation :

- les formations à candidature individuelle (type 1),
- les formations institutionnelles « classiques », à public désigné (type 3),
- les formations dites « d’accompagnement », à public désigné.

Les « formations d’accompagnement » répondent aux besoins repérés tout au long de l’année, notamment dans le cadre des rendez-vous de carrière. Pour anticiper cette nécessité d’accompagner les personnels « au fil de l’eau », les responsables de domaine pourront réserver et flécher une partie des journées stagiaires qui leur ont été attribuées, dans la limite de 25 % de l’enveloppe globale.

### 1. Le choix du type de candidature

Les offres de formation peuvent être enregistrées en type 1 ou en type 3.

Les actions de type 1 sont des actions qui sont proposées aux personnels d’enseignement, d’éducation et d’orientation lors de la campagne d’inscription au PAF. Il est donc indispensable d’être le plus explicite possible sur le contenu, les objectifs et le public visé par ces actions afin de permettre un choix en conscience des acteurs de terrain. **Pour rappel, ces actions seront mises en œuvre à condition de recueillir un minimum de 15 candidatures.** En deçà, les actions seront fermées. Les actions qui auront recueilli un nombre important de candidatures dites prioritaires pourront être dédoublées si besoin.

Les actions de type 3 sont pilotées par des inspecteurs, conseillers techniques, délégués ou référents académiques qui « désignent » les personnes à convoquer et envoient la liste des stagiaires à la Dfie. Il n’est donc pas possible de candidater sur ces actions lors de la campagne d’inscription au PAF en septembre.

### 2. Les formations interdegrés (hors public PSY-EN)

Les formations interdegrés doivent être déposées en type 3 (formations à public désigné). **Aucune formation à candidature individuelle ne sera acceptée en interdegrés.**

Les formations interdegrés impliquant des professeurs des écoles devront être mises en œuvre le mercredi. Sauf exception, aucun moyen de remplacement ne pourra être mobilisé par les départements pour ces actions.

### 3. Les formations interdisciplinaires et transdisciplinaires

Les formations interdisciplinaires et transdisciplinaires doivent être déposées dans le nouveau domaine créé à cet effet : domaine BL (Enseignements interdisciplinaires et transdisciplinaires).

Les offres déposées dans ce domaine qui ne seraient pas retenues par la commission d'expertise faute de moyens, seront automatiquement basculées vers les commissions d'expertise des domaines disciplinaires concernés pour y être étudiées.

### 4. Les modalités à retenir

Les actions de formation proposées pourront être conçues et mises en œuvre en articulant temps de présence et/ou temps à distance.

Pour chaque domaine, le plan de formation visera un équilibre entre les offres dans l'objectif de proposer 30% du volume de formation en **distanciel synchrone ou asynchrone**, soit dans le cadre de formations hybrides articulant présentiel et distanciel, soit dans le cadre de formations entièrement à distance.

Les offreurs sont ainsi engagés à se saisir des différentes modalités proposées et adaptées aux objectifs de formation visés.

Les formations hybrides adossées à un parcours prendront appui sur la plateforme m@gistère.

### 5. Les formations pendant les vacances scolaires des élèves

Des sessions de formation donnant droit à une allocation de formation conformément au décret n°2019-935 du 6 septembre 2019 pourront être mises en œuvre, pour les personnels enseignants uniquement, sur la période des congés scolaires des élèves.

La liste des formations retenues se déroulant pendant ces périodes sera communiquée en amont de la campagne d'inscription.

### 6. La rémunération des intervenants

#### Cadre général

Est rémunéré le temps de formation des stagiaires **en présentiel et en distanciel synchrone (classes virtuelles)**. **Le temps de conception et de préparation d'une formation ne donne droit à aucune rémunération particulière.**

Les intervenants peuvent être rémunérés en heures de vacation ou sur facture.

Le total des heures de vacation ne peut dépasser 6 heures par journée de formation, par groupe, pour un seul intervenant, 8 heures par journée de formation, par groupe, à se partager, pour deux intervenants et plus.

Le recours à des intervenants retraités doit rester exceptionnel. Leur rémunération sous forme de vacations n'est possible que jusqu'à leurs 67 ans révolus.

Le recours à des formateurs externes sur facture doit être justifié par une expertise spécifique. Ce recours doit être dûment explicité et doit rester exceptionnel. Le montant de la rémunération sur facture est limité à 330 € par journée de formation, par groupe. Le prestataire doit obligatoirement disposer d'un numéro SIRET.

### Rémunération des parcours m@gistère

La première création d'un parcours m@gistère adossé à la formation pourra donner lieu à un forfait de rémunération, à répartir entre les différents formateurs concepteurs, selon le barème suivant :

Parcours	Scénarisation/Contenus	Forfait de rémunération
<b>Parcours non scénarisé Niveau 1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Espace collaboratif</li> <li>Présentiel enrichi</li> <li>Adaptation du gabarit préconfiguré fourni par la DFIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peu ou pas d'articulation présentiel/distanciel</li> <li>Dépôt de ressources en amont de la formation, intégration classe virtuelle, mutualisation de livrables...</li> </ul>	–
<b>Parcours scénarisé Niveau 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Articulation simple de temps en présentiel et en distanciel</li> <li>Niveau 1 plus des activités stagiaires et des ressources médiatisées de type : questionnaire, test, sondage, forum des échanges, ressources centralisées...</li> </ul>	252 € (6 heures au taux horaire de 42€)
<b>Parcours scénarisé Niveau 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Articulation complexe de temps en présentiel et en distanciel</li> <li>Niveau 2 plus des activités stagiaires et des ressources médiatisées de type : diaporamas sonorisés et animés, vidéos interactives (H5P), cartes heuristiques, base de données, ...</li> </ul>	504 € (12 heures au taux horaire de 42€)
<b>Parcours scénarisé Niveau 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Scénarisation complexe de type MOOC</li> </ul>	A déterminer contractuellement

La classification de niveau 2 à 4 du parcours devra être validée par un correspondant m@gistère de la Dfie.

La déclinaison des parcours en sessions de formation ne donne lieu à aucune rémunération.

### Rémunération pour l'accompagnement asynchrone d'une session m@gistère :

L'accompagnement asynchrone d'une session de formation hybride ou à distance devra être détaillé dans la déclaration en ligne de l'activité formateur, une fois la session clôturée.

La rémunération horaire, après validation de la DFIE, se calculera de la façon suivante :

$$\text{Temps d'activité asynchrone formateur} \times 0.5$$

## 7. Les coûts liés à la formation

Toute dépense liée à une action de formation doit être **anticipée**. Elle doit donc être chiffrée par l'offreur et validée par la commission d'expertise.

Chaque responsable organisationnel recevra, à l'issue des commissions d'expertise, un document retraçant les décisions notamment budgétaires. Tout paiement sur facture devra donner lieu, en amont de la formation, à l'édition et l'envoi d'un devis (comportant obligatoirement un numéro SIRET et la mention du taux de TVA).

## 8. Les formations qui n'entrent pas dans le cadre de l'appel d'offres

Les préparations aux concours et aux certifications ne sont pas comptabilisées dans les enveloppes allouées. Concernant les **certifications**, **il est en revanche indispensable de déposer une offre de formation dans le cadre du PAF**.

Les formations d'accompagnement des **néo-contractuels** ne sont pas comptabilisées dans les enveloppes allouées. Elles se dérouleront selon le schéma programmé en 2020-2021 : jusqu'à 6 journées par discipline sur l'année, et une journée transversale démultipliée tout au long de l'année.

Les formations spécifiquement destinées aux **néo-titulaires (T1,T2)** font l'objet d'un plan particulier mis en œuvre par le pôle continuum et n'entrent pas dans le cadre de cet appel d'offres.

# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PAR DOMAINE

Les actions du PAF sont réparties dans :

- Les domaines transversaux (A),
- Les domaines disciplinaires du collège et lycée général et technologique (B),
- Les domaines disciplinaires du lycée professionnel (C).

Chaque domaine est piloté par un ou plusieurs inspecteurs ou conseillers techniques qui en sont les responsables pédagogiques. Ils définissent les orientations stratégiques de l'année et président les commissions d'expertise chargées d'étudier et de sélectionner les offres de formation dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée.

## 1. Les domaines transversaux

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
A1	Scolarisation et accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers (EABEP) - Hors CASNAV	MONTANGERAND Véronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actualiser les connaissances relatives aux EABEP dont les connaissances scientifiques sur les troubles et les situations de handicap – Adaptations pédagogiques et didactiques</li> <li>▪ Perfectionner les gestes professionnels spécifiques</li> <li>▪ Accompagner les nouveaux nommés dans les dispositifs de scolarisation inclusive (ULIS, unité externalisée), dans les établissements médico sociaux et dans les enseignements adaptés (SEGPA, EREA).</li> <li>▪ Collaborer et coopérer avec les partenaires dont les familles</li> <li>▪ Prévenir les risques psycho sociaux</li> <li>▪ Sécuriser les parcours de formation SEGPA/LP</li> </ul>
A2	Action culturelle	PERRIN Valérie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner et former les équipes des réseaux (professeurs référents-culture, territoriaux et relais et autres...) pour mettre en œuvre les politiques partagées et concertées dans le cadre de la généralisation de l'EAC</li> <li>▪ Perfectionner les gestes et pratiques professionnels, développer une culture commune des acteurs de l'EAC pour penser l'EAC comme levier de promotion sociale</li> <li>▪ Renforcer les dynamiques territoriales et partenariales d'EAC par le travail en mode projet et collaboratif</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
A3	Aide à l'exercice du métier d'enseignant	QUEF Didier CPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversifier les approches pédagogiques dont celles liées aux apports des sciences cognitives</li> <li>▪ Travailler en mode projet pour les équipes pédagogiques et éducatives, créer des collectifs de travail dans et hors la classe</li> <li>▪ Prendre en compte dans les séances d'apprentissage la diversité des élèves (différenciation pédagogique)</li> <li>▪ Développer la connaissance de soi, la connaissance de l'autre, gérer les relations et conflits entre élèves ou avec les adultes</li> <li>▪ Développer les compétences psycho-sociales des élèves</li> <li>▪ Développer les compétences des élèves à l'oral</li> <li>▪ Assurer la continuité pédagogique en articulant le travail dans la classe et hors la classe</li> <li>▪ Pallier les difficultés scolaires liées à la situation de grande pauvreté</li> </ul>
A5	Éducation au développement durable	JALABERT Marie-Laure	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République, notamment en formant à l'esprit critique pour promouvoir la liberté de penser</li> <li>▪ Actualiser les connaissances scientifiques et les concepts, et la carte des controverses</li> <li>▪ Travailler en mode projet et favoriser la création de collectifs de travail avec des partenaires afin de développer une culture commune</li> <li>▪ Prendre en compte la diversité des élèves dans les apprentissages par des approches pédagogiques concrètes favorisant le continuum de la maternelle aux-lycées</li> <li>▪ Favoriser les échanges de pratiques et la mutualisation en vue de l'essaimage et du transfert</li> </ul>
A6	Éducation prioritaire	MULLER David ASSET Laurent LUNETTA Souria	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser et accompagner le travail personnel des élèves pour assurer l'acquisition des savoirs fondamentaux et réduire les écarts de résultats scolaires (accent mis sur le dispositif Devoirs faits et les nouvelles pratiques développées par l'usage des outils numériques, travail sur l'acquisition progressive des fondamentaux, lien avec les parents)</li> <li>▪ Favoriser le continuum écoles-collèges-lycées (général, technologiques et professionnels)</li> <li>▪ Accompagner les professeurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré nommés ou rencontrant des difficultés en éducation prioritaire</li> <li>▪ Assurer la diffusion des pratiques inclusives</li> <li>▪ Informer, agir contre l'illettrisme (cycle 3 et cycle 4 - Seconde)</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
A9	Établissement et vie scolaire	ALT Christine BEAULIEU Nathalie BENUCCI Corine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République</li> <li>▪ Assurer le continuum formation initiale – formation continue</li> <li>▪ Travailler en mode projet et favoriser la création de collectifs de travail</li> <li>▪ Savoir gérer les relations et les conflits entre élèves ou avec les adultes : savoir faire - savoir être</li> <li>▪ Favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves</li> </ul>
AA	Europe et international	CARON Christian	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et accompagner les projets européens du nouveau programme Erasmus 2021-2027</li> <li>▪ Former les assistants langues vivantes</li> <li>▪ Développer les pratiques en immersion : classes EMILE en académie, mobilités individuelles à l'étranger</li> <li>▪ Exporter notre ingénierie de formation</li> </ul>
AC	Hygiène et sécurité	MATHOUX Serge	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acquérir et/ou renforcer les compétences liées à la conduite des engins relevant des catégories 1, 3 et 5</li> <li>▪ Développer de nouvelles compétences et qualifications</li> <li>▪ Acquérir les connaissances et les méthodes indispensables pour participer activement au diagnostic de sécurité et de santé d'un espace de travail afin de proposer des mesures de prévention</li> </ul>
AD	Orientation et persévérance scolaire des élèves	FLAMMIER Yves THÉVENARD Sylvie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les personnels nouvellement nommés dans leur métier : priorités du système éducatif, postures professionnelles et outils spécifiques, procédures d'orientation et d'affectation bac -4, bac +5, parcours Avenir, accueil, scolarisation et accompagnement des EABEP, persévérance et lutte contre le décrochage scolaire</li> <li>▪ Renforcer le rôle de personnes ressources des Psy EN en établissement, contribuer à la prévention du suicide dans la mission « d'évaluation et d'orientation de l'ARS » avec le personnel de santé (infirmiers)</li> <li>▪ Certifier (CPLDS)</li> <li>▪ Former des référents académiques en collège et en lycée général, technologique et professionnel, sur l'accompagnement pédagogique à l'orientation dans le cadre des heures dédiées, sur la structuration des programmes d'orientation dans la complémentarité des acteurs, sur la persévérance scolaire, et sur les procédures d'orientation, d'affectation et d'admission</li> <li>▪ Animer le groupe ressources (psychologie, orientation, persévérance scolaire)</li> <li>▪ Préparer aux épreuves orales du concours Psy EN</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
AE	Promotion de la santé, Prévention et éducation à la santé	MICO Sophie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se former aux gestes de premiers secours. PSC et GQS</li> <li>▪ Se perfectionner aux gestes de premiers secours : devenir formateur PSC ou GQS</li> <li>▪ Devenir intervenant en éducation à la sexualité auprès des élèves</li> <li>▪ Intégrer les valeurs et la démarche des écoles promotrices de santé dans sa pratique professionnelle et au sein de l'École</li> <li>▪ Se former au concept et développement des compétences psychosociales dans sa pratique professionnelle</li> </ul>
AF	Numérique	MILLET Denis	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Approfondir, actualiser ou renforcer ses pratiques et gestes professionnels sur le numérique éducatif : usages, outils et objets du numérique, y compris en certifiant les compétences développées</li> <li>▪ S'approprier et intégrer les transformations et les innovations que le numérique a installé dans le pilotage pédagogique au sein des établissements scolaires et les écoles en s'appuyant sur l'animation et la formation des communautés de référents et correspondants du numérique éducatif, y compris à travers de Tiers-lieux</li> <li>▪ Prendre en compte le changement de paradigme lié à l'enseignement partagé et distanciel (hybridation) par le numérique : la médiation, la médiatisation, la scénarisation, le design pédagogique, l'évaluation, l'aménagement des espaces et les fonctions tutorales pour modifier la posture des enseignants</li> <li>▪ Développer la citoyenneté numérique et renforcer l'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour développer la citoyenneté dans un environnement de médias sociaux et de technologies numériques par l'acquisition des compétences numériques, technologiques, éthiques, sociales, pour appréhender de façon critique l'internet et les réseaux sociaux</li> </ul>
AH	Valeurs de la république & Mission Égalité	NESME Michel SAIDI Malika VERCUEIL SIMION Catherine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Former à l'étude du fait religieux pour prévenir racisme et antisémitisme</li> <li>▪ Poursuivre la formation de tous les personnels à la laïcité</li> <li>▪ Former à l'esprit critique pour promouvoir la liberté de penser</li> <li>▪ Déconstruire les stéréotypes de genre</li> <li>▪ Analyser les médias pour développer son esprit critique</li> <li>▪ S'approprier les principes déontologiques propres à l'éducation nationale</li> <li>▪ Se former à l'éducation à la défense</li> <li>▪ Formation des référents égalité 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
AJ	Innovation et expérimentation	DIRY Jean-Charles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les compétences professionnelles des acteurs accompagnateurs de projet et de développement de l'innovation</li> <li>▪ Mettre en œuvre et développer des dispositifs d'accompagnement des expérimentations et de conduite de projet</li> <li>▪ Construire des alliances éducatives et animer des réseaux</li> <li>▪ Évaluer l'innovation</li> <li>▪ Mettre en œuvre des processus d'essaimage</li> </ul>
AK	Pilotage de la formation professionnelle	FEREY François PERRARD Corine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner la transformation de la voie professionnelle, l'insertion professionnelle, la pédagogie de l'alternance, le développement de l'apprentissage et la qualité en EPLE</li> </ul>
AL	EANA-CASNAV	BOULHOL Véronique LACHNITT Catherine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre en compte la diversité des élèves et les besoins spécifiques des EANA et des EFIV</li> <li>▪ Favoriser l'Inclusion des EANA</li> <li>▪ Favoriser l'égalité des chances avec des formations sur le numérique au service de l'enseignement du FLS et de la continuité pédagogique (pour les EFIV itinérants)</li> <li>▪ Faire vivre et transmettre les valeurs de la République, notamment dans le cadre des OEPRE (Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants): enseigner à des adultes allophones le Français comme langue étrangère, mais aussi les attentes de l'École et les valeurs de la République</li> <li>▪ Accompagner des nouveaux nommés en UPE2A et formations habilitante (DELF) et certificative (certification complémentaire FLS)</li> </ul>

## 2. Les domaines disciplinaires en collège et lycée général et technologique

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
B0	Arts appliqués	PHAM-TRONG Céline	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre du nouveau bac et de ses nouvelles épreuves</li> <li>▪ Mettre en place les adaptations pédagogiques et didactiques en DN MADE</li> <li>▪ Former pour l'enseignement « outils et langages numériques » en STD 2A et DN MADE</li> <li>▪ Former sur l'évaluation par compétences (en prenant appui sur les nouveaux blocs de compétences)</li> </ul>
B1	Arts plastiques	GOLDSTEIN Sandra	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les enseignants de lycée à la mise en œuvre des nouveaux programmes de Terminale</li> <li>▪ Former les enseignants de lycée à enseigner et évaluer par compétences</li> <li>▪ Accompagner les enseignants de collège à former les élèves à l'utilisation des outils numériques en arts plastiques</li> </ul>
B2	Documentation	ALT Christine BEAULIEU Nathalie BENUCCI Corinne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer l'innovation</li> <li>▪ Intégrer le numérique et l'intelligence artificielle dans le cadre pédagogique</li> <li>▪ Favoriser l'évolution professionnelle et valoriser les compétences</li> <li>▪ Travailler en mode projet et favoriser la création de collectifs de travail</li> <li>▪ Favoriser une école inclusive</li> </ul>
B3	Économie et gestion	CAMET Vincent DIRY Jean-Charles MONMARON Véronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les compétences et faire acquérir les connaissances associées de la discipline</li> <li>▪ Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées et différenciées</li> <li>▪ Intégrer les usages du numérique dans les pratiques pédagogiques</li> <li>▪ S'appropriier les nouvelles modalités de formation et de certification liées aux rénovations et aux réformes</li> <li>▪ Mettre en place des dispositifs d'apprentissage innovants favorisant l'engagement, l'autonomie et la socialisation des élèves.</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
B4	Éducation musicale	TERRY Dominique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir une dynamique de formation par bassins</li> <li>▪ Mettre en œuvre un enseignement musical adapté aux différents publics par des approches pédagogiques diversifiées, fondées sur les sciences cognitives et incluant le soutien pédagogique du numérique</li> <li>▪ Privilégier la démarche de création auprès de tous les publics d'élèves dans les différentes actions de formation</li> <li>▪ Développer une dynamique de projets en lien avec l'éducation artistique et culturelle</li> <li>▪ Former les enseignants à la liaison cycle 3 école-collège par le biais de la musique</li> <li>▪ Mettre en œuvre les programmes de lycée</li> <li>▪ Renforcer la liaison lycée-supérieur</li> </ul>
B5	EPS	COURNAC Jean-Luc ESTEVENY Marc RONGEOT Isabelle SBAA Philippe TAILFER Pierre-Étienne	<p>En rapport avec l'objectif 2 du SDFC « se former et perfectionner ses pratiques professionnelles » :</p> <p><b>Thématique prioritaire 1 : les nouveaux programmes des lycées généraux, technologiques et professionnels + travailler en mode projet et favoriser la création de collectifs de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les équipes de LGT et LP dans la rénovation de leur projet disciplinaire et l'écriture de leurs référentiels de certification</li> </ul> <p><b>Thématique prioritaire 2 : l'éducation artistique et culturelle, un levier de promotion sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Former les équipes de LGT à l'intégration du processus de création artistique dans les contenus disciplinaires en EPS</li> </ul> <p><b>Thématique prioritaire 3 : favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves : optimiser les conditions d'apprentissage pour tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolider les parcours de formation en EPS dans ses dimensions sanitaires et sécuritaires</li> <li>▪ Développer les compétences didactiques des enseignants pour répondre aux nouveaux attendus programmatiques dans une offre de formation diversifiée et élargie</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
B6	Histoire- Géographie	BARRUEL- KHODJA Catherine JALABERT Marie- Laure JULIEN Véronique RICHERD Sophie VERCUEIL SIMION Catherine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées</li> <li>▪ Développer ses compétences disciplinaires, y compris relevant du numérique</li> <li>▪ Faire de l'évaluation un levier d'amélioration des pratiques professionnelles</li> <li>▪ S'approprier des pratiques pour développer des compétences orales chez les élèves</li> <li>▪ Développer des compétences pour mettre en place des pédagogies favorisant coopération et autonomie chez les élèves.</li> </ul>
B7	Langues	<b>Allemand :</b> GRAND Pascal <b>Anglais :</b> AFONSO Carla LAIGLE Anne MERY Laurent MULLER Catherine <b>Arabe :</b> MEYZIANE Fatéma <b>Chinois :</b> HO Shai Ing <b>Espagnol :</b> BERTRAND Marie- Antoinette LOISEAU Nadine WEISSE Maria <b>Hébreu :</b> DAGAN Yaël <b>Italien :</b> LINET Elisabeth <b>Portugais :</b> PIRES Olinda <b>Russe :</b> DERAMOND Cécile	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les nouveaux programmes de lycée et les nouvelles modalités d'évaluation</li> <li>▪ Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées</li> <li>▪ Développer ses compétences disciplinaires</li> <li>▪ Faire de l'évaluation un levier d'amélioration des pratiques professionnelles</li> <li>▪ Le numérique au service du développement des compétences en langue</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
B8	Lettres et langues anciennes	BOULHOL Véronique DESORMONTS Nicolas FIGUET Michel LACHNITT Catherine MORTELLARO Sylvie MUSSET Marie TULEU Vincent	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer les dynamiques de coopération des équipes disciplinaires: mutualisations, travail d'équipe, différenciation</li> <li>▪ Enseigner, apprendre, travail du professeur et travail des élèves: les apprentissages liés aux programmes, explication linéaire, résumé, lire, écrire, comprendre, etc.</li> <li>▪ Enseigner avec le numérique: ressources LCA ENT, numérique pour technophobes</li> <li>▪ Mettre en œuvre des programmes limitatifs ou thématiques: BTS, LCA, HLP, théâtre, programmes sur œuvres (EAF), etc.</li> <li>▪ Actualiser les connaissances universitaires: LCA, littérature, langue</li> </ul>
B9	Mathématiques	ASSET Laurent BARRAULT Rémi DE ALMEIDA Sylvie DREYFUS Jean- Eric MAURAU Etienne STRAUB Odile TRUCHAN Alain	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre la réforme du lycée</li> <li>▪ Intégrer le numérique dans l'enseignement des mathématiques</li> <li>▪ Prendre en compte dans les apprentissages la diversité des profils des élèves</li> <li>▪ Développer les compétences transversales, notamment orales, dans le cours de mathématiques, du collège au lycée</li> <li>▪ Intégrer l'évaluation aux processus d'apprentissage des élèves</li> </ul>
BB	Philosophie	NESME Michel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre l'accompagnement sur le nouveau programme de philosophie pour le tronc commun</li> <li>▪ Poursuivre l'accompagnement de l'enseignement de la spécialité Humanité Littérature Philosophie</li> <li>▪ Accompagner l'introduction d'ateliers philosophiques en lycées professionnels.</li> <li>▪ Accompagner les professeurs contractuels</li> </ul>
BC	Science de la vie et de la Terre	CHABROL Sylvie DUPUIS Fabien VIAL Myriam	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre la réforme du lycée et du baccalauréat: modalités d'évaluation au cours du cycle terminal, mises en œuvre, formation et préparation des élèves;</li> <li>▪ Nouveaux programmes de lycée</li> <li>▪ Prendre en compte la diversité des élèves</li> <li>▪ Diversifier les approches pédagogiques (en appui sur les neurosciences)</li> <li>▪ Impulser des collectifs de travail</li> <li>▪ Renforcer les apports disciplinaires: contenus associés aux nouveautés de la réforme du lycée et pratiques expérimentales liées</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
BD	Sciences économiques et sociales	DELER Jean-Yves	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les compétences et faire acquérir les connaissances associées dans la discipline en lien avec la réforme du lycée</li> <li>▪ Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées et différenciées : développement des gestes professionnels</li> <li>▪ Intégrer les usages du numérique dans les pratiques pédagogiques</li> <li>▪ S'approprier les nouvelles modalités d'évaluation en lien avec la réforme du lycée</li> <li>▪ Accompagner les professeurs dans leur évolution professionnelle</li> </ul>
BF	Sciences et techniques de laboratoire- Biotechnologie	LESTRA Jean-Luc	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre la réforme du lycée et du baccalauréat pour les séries STL Biotechnologies et ST2S – Rénovation de BTS</li> <li>▪ Actualiser des connaissances scientifiques et technologiques (l'épigénétique, le microbiote intestinal, les pathologies cardiaques et circulatoires...)</li> <li>▪ Développer les technologies de l'information et de la communication et la pratique professionnelle - Numérique</li> <li>▪ Faire évoluer les méthodes d'apprentissage en biochimie génie biologique</li> <li>▪ Connaissance du milieu professionnel et ouverture sur la pratique des entreprises : la démarche qualité au laboratoire de biotechnologies</li> </ul>
BG	Sciences et techniques de la santé et du social	MAILLARD Christophe	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer les usages du numérique dans les pratiques pédagogiques</li> <li>▪ S'approprier les nouvelles modalités de formation et de certification liées aux rénovations et aux réformes DECESF, BTS ESF, BTS SP3S</li> <li>▪ Mettre en œuvre la réforme du lycée et du baccalauréat</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
BH	Sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées	HEINRICH Alban LAFARGE David MUNIER Max TROSSAT Marie-Alice	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolider la mise en œuvre de la réforme du lycée et du baccalauréat et favoriser le continuum lycée – enseignement supérieur</li> <li>▪ Actualiser les connaissances scientifiques et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes de collège et de lycée en physique-chimie</li> <li>▪ Diversifier les approches didactiques et pédagogiques, ainsi que les modalités d'évaluation au service du projet de l'élève</li> <li>▪ Prendre en compte la diversité des élèves</li> <li>▪ Renforcer les dynamiques de coopération des équipes disciplinaires, favoriser les collectifs de travail et travailler en mode projet</li> <li>▪ Accompagner les professeurs dans le développement de leurs compétences professionnelles, dans leur évolution professionnelle</li> </ul>
BJ	Éducation (CPE)	ALT Christine BEAULIEU Nathalie BENUCCI Corinne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire vivre le Conseil de la Vie Collégienne (CVC) et le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)</li> <li>▪ Développer l'usage et la maîtrise des outils numériques</li> <li>▪ Manager les équipes d'Assistants d'Éducation (AED)</li> <li>▪ Prévenir et prendre en charge le décrochage scolaire</li> <li>▪ Maîtriser les techniques d'entretien</li> </ul>
BK	Sciences et techniques industrielles -Technologie collège	GAREL Jean-Michel MOREL Noël RAUCH Didier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer des stratégies pédagogiques intégrant différentes formes de différenciation</li> <li>▪ Accentuer l'usage des outils numériques au service de l'enseignement</li> <li>▪ S'appropriier les nouvelles modalités d'enseignement et de certification dans le cadre des réformes</li> <li>▪ Développer les connaissances et compétences liées à la discipline</li> <li>▪ Favoriser le travail en réseaux (collège-collège et collège-lycée)</li> </ul>

### 3. Les domaines disciplinaires en lycée professionnel

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
C1	Lettres-Anglais Lettres-Espagnol Lettres-Allemand	SAIDI Malika JIMENEZ François  DARD Evelyne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en œuvre les langues vivantes (LV) dans les dispositifs de la TVP</li> <li>▪ Articuler les nouveaux programmes et les nouvelles évaluations de LV / TVP</li> <li>▪ Sensibiliser aux enjeux pédagogiques de la mobilité des élèves</li> </ul>
C2	Économie et gestion	COTTET-DUMOULIN Agnès FLAMMIER Marie-José GUICHART Christine MATHOUX Serge RIBAT Christiane VASSAL Dominique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre en compte la diversité des élèves dans les apprentissages, particulièrement en CAP : formation des enseignants</li> <li>▪ Faire de l'évaluation un levier d'amélioration des pratiques professionnelles (LSL)</li> <li>▪ Poursuivre la mise en œuvre de la TVP : accompagnement et suivi des familles de métiers (R20 et R19), accompagnement des évolutions des filières, rénovation des diplômes, accompagnement à la mise en œuvre d'une meilleure orientation</li> </ul>
C3	Lettres-Histoire	BOUVIER Monique GUILLOT-PATRIQUE Isabelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre à jour régulièrement les savoirs disciplinaires et leur didactique en lettres, histoire, géographie et EMC</li> <li>▪ Enseigner la grammaire et la langue</li> <li>▪ Mettre en place les nouveaux programmes, nouvelles démarches et nouvelles épreuves en CAP et Bac pro</li> <li>▪ Enseigner et évaluer par compétences au sein d'un cycle d'enseignement</li> </ul>
C4	Mathématiques-Sciences	BRONDIN Jean-Hugues GAUFFRE Jean-Christophe	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les compétences et faire acquérir les connaissances associées dans les disciplines</li> <li>▪ S'approprier les nouvelles modalités de formation et de certification en lien avec la TVP ainsi que les nouveaux programmes de mathématiques-sciences</li> <li>▪ Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées et différenciées</li> <li>▪ Poursuivre le développement des usages du numérique dans les pratiques pédagogiques</li> <li>▪ Poursuivre les actions de professionnalisation des enseignants qui ont « à consolider » post rendez-vous de carrière (RVC)</li> </ul>

Code domaine	Intitulé domaine	Responsable(s) pédagogique(s)	Orientations 2021-2022
C5	Sciences biologiques et sciences sociales appliquées (SBSSA)	DE RIEDMATTEN Sophie JORET Nathalie MEILLER Jacqueline PETITJEAN Pascale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérimenter les différentes approches pédagogiques, dont celles liées à l'apport des sciences cognitives, à l'analyse des situations professionnelles...</li> <li>▪ Accompagner la mise en œuvre des dispositifs de la transformation de la voie professionnelle, dans le secteur SBSSA</li> <li>▪ Mettre en œuvre des nouveaux référentiels et programmes : Bac pro coiffure, Bac pro ASSP, CAP ATMFC, mention complémentaire Aide à domicile, DE Aide soignant</li> <li>▪ Accompagner la mise en place de la famille des métiers de la Beauté et du Bien être</li> <li>▪ Suivre et évaluer les compétences professionnelles dans les formations du secteur SBSSA</li> </ul>
C6	STI Arts appliqués et métiers d'art	MALTERRE BENOIST Caroline	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes</li> <li>▪ Accompagner l'évaluation par compétences dans le cadre de la mise en place du LSL</li> <li>▪ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel : vers une pédagogie de la démarche design (collaboration avec le Preac Design)</li> </ul>
C7	STI Production Transport	BOUVIER Lilian BUISSON Yann CHAPUIS Laurent GIROUD Eric HELOU Lucien LAOUCHERIA Messaoud NERI Marc	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluation et suivi des compétences : traçabilité numérique des degrés d'acquisition de compétences tout au long du parcours de formation</li> <li>▪ Intégration du numérique dans le cadre pédagogique</li> <li>▪ Rénovation de diplômes : Élargissement de compétences professionnelles et pédagogiques</li> <li>▪ Veille technologique : Information / formation des enseignants sur les évolutions technologiques des disciplines</li> <li>▪ Prise en compte la diversité et de l'hétérogénéité en bac professionnel</li> <li>▪ Élaboration de projets pédagogiques en seconde professionnelle familles de métiers.</li> </ul>

## SAISIE ET SUIVI DES OFFRES

La saisie se réalise en ligne à l'aide d'un formulaire. Le lien de connexion est indiqué ci-dessous.

Pour simplifier la saisie, il est recommandé de préparer les éléments suivants :

- intitulé de la formation
- public cible
- objectif littéral de la formation
- contenu littéral de la formation
- modalités et organisation de la formation (durée, nombre de groupes, effectif par groupe)

Lien pour accéder à l'appel d'offres

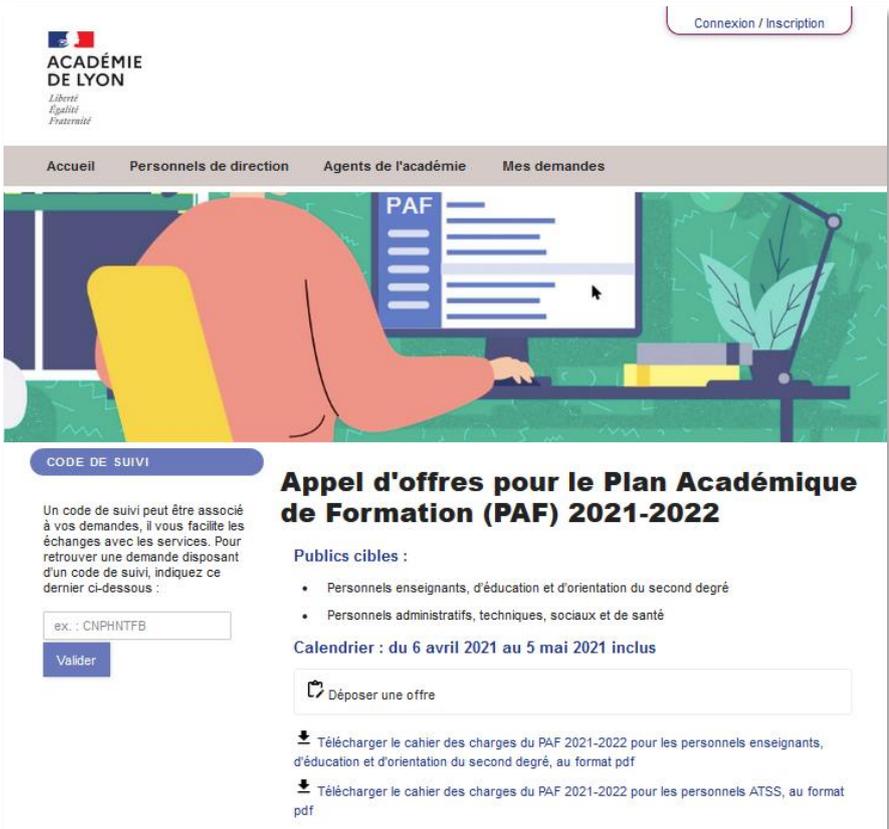
[Dépôt d'une offre pour le PAF 2021-2022](#)

Page d'accueil de l'appel d'offres

>> déposer une offre

>> utiliser le code de suivi pour modifier une offre

>> consulter le cahier des charges



Connexion / Inscription

Accueil Personnels de direction Agents de l'académie Mes demandes

**CODE DE SUIVI**

Un code de suivi peut être associé à vos demandes, il vous facilite les échanges avec les services. Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :

**Appel d'offres pour le Plan Académique de Formation (PAF) 2021-2022**

**Publics cibles :**

- Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré
- Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé

**Calendrier : du 6 avril 2021 au 5 mai 2021 inclus**

Télécharger le cahier des charges du PAF 2021-2022 pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré, au format pdf

Télécharger le cahier des charges du PAF 2021-2022 pour les personnels ATSS, au format pdf

Importance du code de suivi

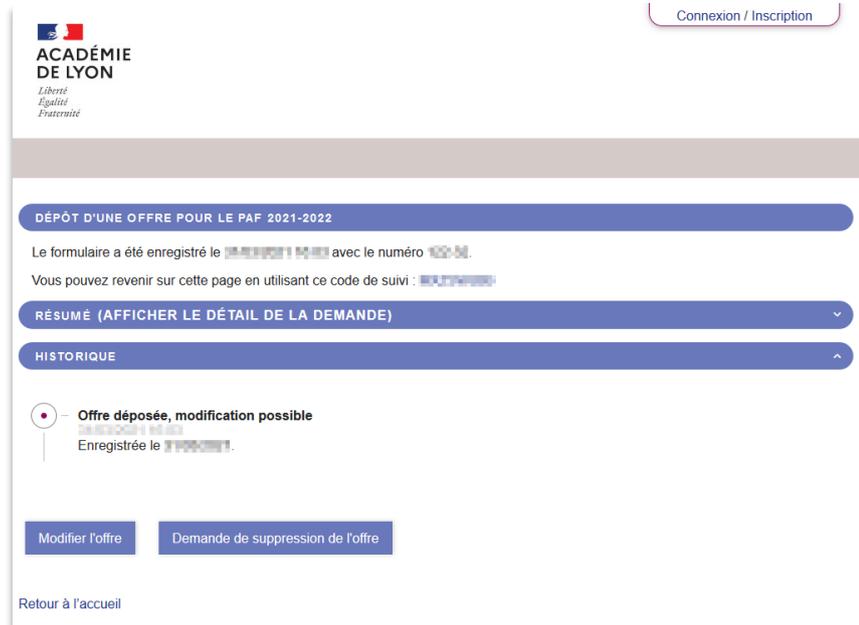
Il est impératif de le noter au début de la saisie. Si la saisie n'est pas menée à son terme (jusqu'au bouton de validation situé en dernière page), c'est le seul moyen de retrouver la version antérieure afin de la terminer.

## Page de suivi d'une offre déposée

Le lien vers cette page est adressé par mail après validation de la saisie.

Sont indiqués de haut en bas :

- les codes identifiant l'offre
- le détail de la saisie
- l'historique de traitement
- les actions à disposition



The screenshot shows the user interface for tracking a submitted offer. At the top right, there is a link for 'Connexion / Inscription'. The Académie de Lyon logo and motto are in the top left. The main heading is 'DÉPÔT D'UNE OFFRE POUR LE PAF 2021-2022'. Below this, a message states: 'Le formulaire a été enregistré le [date] avec le numéro [numéro]'. It then provides a tracking code: 'Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : [code]'. There are two expandable sections: 'RÉSUMÉ (AFFICHER LE DÉTAIL DE LA DEMANDE)' and 'HISTORIQUE'. The 'RÉSUMÉ' section is expanded, showing a status of 'Offre déposée, modification possible' and 'Enregistrée le [date]'. At the bottom of this section are two buttons: 'Modifier l'offre' and 'Demande de suppression de l'offre'. A 'Retour à l'accueil' link is located at the very bottom left of the page content.